



Theradiag renouvelle son PACEO[®] avec la Société Générale

Croissy-Beaubourg et Montpellier, le 20 novembre 2015 – THERADIAG (ISIN : FR0004197747, Mnémonique : ALTER, éligible PEA-PME), société spécialisée dans le diagnostic *in vitro* et le théranostic, annonce le renouvellement du PACEO[®] mis en place avec la Société Générale, sur délégation de l'assemblée générale des actionnaires du 16 avril 2015.

Michel Finance, Directeur Général de Theradiag, commente : « *La ligne de financement en fonds propres mise en place en janvier dernier avec la Société Générale a été intégralement utilisée. Elle nous a permis de préparer le développement de notre gamme LISA TRACKER aux Etats-Unis, tout en limitant la dilution pour nos actionnaires. Nous avons donc décidé de renouveler notre PACEO[®] afin de soutenir l'accélération de ce développement international, notamment pour le développement de nouveaux produits innovants en partenariat avec la société HOB Biotech, tout en préservant nos équilibres financiers grâce à une faible décote* ».

Dans le cadre de cette nouvelle ligne de financement en fonds propres, Société Générale s'est engagée à souscrire, sur demande de Theradiag, des augmentations de capital par tranches successives au cours des 24 prochains mois, dans la limite globale de 550 000 actions (soit 9,67% du capital actuel) dans le respect des contraintes légales et réglementaires, notamment concernant les limites relatives à l'émission de titres de capital dans le cadre de l'article L.225-136 du Code de Commerce.

Pour chaque tranche, le prix d'émission fera ressortir une décote maximale de 5% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes des trois séances de bourse précédentes. Cette décote permet à Société Générale, qui n'a pas vocation à rester au capital de la Société, de garantir la souscription des actions en dépit d'une éventuelle volatilité des marchés financiers.

Dans l'hypothèse d'une utilisation en totalité de la ligne¹, un actionnaire détenant 1% du capital verrait sa participation passer à 0,91% du capital².

A propos de Theradiag

Forte de son expertise dans la distribution, le développement et la fabrication de tests de diagnostic *in vitro*, Theradiag innove et développe des tests de théranostic (alliance du traitement et du diagnostic), qui mesurent l'efficacité des biothérapies dans le traitement des maladies auto-immunes, du cancer et du SIDA. Theradiag participe ainsi au développement de la « médecine personnalisée », favorisant l'individualisation des traitements, la mesure de leur efficacité et la prévention des résistances médicamenteuses. Theradiag commercialise notamment la gamme LISA TRACKER[®], marquée CE, une solution complète de diagnostic multiparamétrique pour la prise en charge des patients atteints de maladies auto-immunes et traités par biothérapies. Via sa filiale Prestizia, Theradiag développe également de nouveaux marqueurs de diagnostic grâce à la plateforme microARN, pour la détection et le suivi du cancer du rectum, du VIH/SIDA et maladies auto-immunes et inflammatoires. La société est basée à Marne-la-Vallée et Montpellier et compte plus de 75 collaborateurs.

¹ Entraînant l'émission de 550 000 actions nouvelles

² Sur la base des 5 688 822 actions composant le capital – base non diluée



Pour de plus amples renseignements sur Theradiag, visitez notre site web : www.theradiag.com



Theradiag

Relations investisseurs

Fabienne François

CFO

Tél. : 01 64 62 10 12

contact@theradiag.com

NewCap

Communication financière
et Relations Investisseurs

Valentine Brouchet

Tél. : 01 44 71 94 94

theradiag@newcap.fr

Alize RP

Relations Presse

Caroline Carmagnol /

Florence Portejoie

Tél. : 01 44 54 36 64

theradiag@alizerp.com